

Commune d'Incourt



INCOURT, 9 décembre 2024

CONVOCATION

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **Salle du Conseil, Place François Kest 1 à 1315 Incourt le 18 décembre 2024 à 19h30**

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Administration générale - Prestation de serment du Président du CPAS en qualité de membre du Collège communal - Prise d'acte.
- 2) Finances - Budget communal 2025 - Approbation.
- 3) Finances - Rapport du Collège en vertu de l'article L1122-23 du CDLD - Pour information.
- 4) Finances - Zone de Police "Ardenne brabançonne" - Intervention communale 2025 - Approbation.
- 5) Finances - Zone de Secours - Dotation communale 2025 - Approbation.
- 6) Finances - Taxe communale pour le service ordinaire de ramassage des immondices - Exercice 2025 - Décision du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville - Prise d'acte.
- 7) Finances - Ratification - Adhésion au contrat-cadre 2026-2031 - Assurance hospitalisation collective SFP-SSC.
- 8) Finances - Marchés publics - Mode et conditions de passation de marché - Délégations services ordinaire et extraordinaire - Décision.
- 9) Finances - Libéralités, legs, donations - Délégation - Décision.
- 10) Finances - Fabrique d'église Saint-Laurent et Saint-Denis de Piétrebais - Budget 2025 - Approbation.
- 11) Finances - Fabrique d'église Saint-Aubain d'Opprebais - Budget 2025 - Approbation.

- 12) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à la Ligue des familles.
- 13) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire au Comité des fêtes de Roux-Miroir.
- 14) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire au Centre d'action laïque du BW.
- 15) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à la Ligue des droits Humains.
- 16) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire au Club de plongée.
- 17) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à l'ASBL Bébébus.
- 18) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à l'association Pêche et nature.
- 19) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire l'association des moissons de l'amitié.
- 20) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à GAL Culturalité.
- 21) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à l'association Patch'Hobby.
- 22) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à la Croix Rouge.
- 23) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire au club de gym Mouvement dansé Incourt.
- 24) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire au SR Incourt.
- 25) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire au Comité des fêtes de Sart-Risbart.
- 26) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à Je cours à Incourt.
- 27) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire au Club 3x20 de Sart-Risbart.
- 28) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire au Nil Incourtois.
- 29) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à Cultura Nostra.
- 30) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à l'ASBL RIAL.
- 31) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire aux Scouts d'Incourt.
- 32) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à Travers Emotion.
- 33) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à l'ASBL "La Joyeuse Folie de Vivre".
- 34) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à l'ASBL DOMUS.
- 35) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire au Collectif Citoyen pour la Carrière d'Opprebais.
- 36) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à l'atelier de peinture sur soie.
- 37) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire au Patro de Glimes.
- 38) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire aux Moissons de l'amitié d'Opprebais.
- 39) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire au Comité des fêtes de Longpré.
- 40) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire au Coup de Pouce Inc'Rock.
- 41) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire au Coup de pouce - Plaine de vacances.
- 42) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire aux tapeurs de cartes de Glimes (3x20 de Glimes).
- 43) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à l'ASBL La fête au village Piétrebais.
- 44) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire aux Amis de Glimes.
- 45) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à l'ASBL TV COM.

- 46) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à la FNC Incourt.
- 47) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à l'APEI .
- 48) Finances - Octroi d'une subvention en numéraire à l'APEI (aide exceptionnelle).
- 49) Travaux - ORES - Remplacement des sources lumineuses - Phase 6 - Glimes, Incourt, Opprebaix, Roux-Miroir et Piétrebaix - Estimation - Pour approbation.
- 50) Mobilité - Règlement complémentaire sur la police de circulation - Pour approbation.
- 51) Urbanisme - Décision de renouvellement de la CCATM pour l'exercice 2025-2030.
- 52) Urbanisme - Planologie - Révision du SDC et GCU - Approbation.
- 53) Approbation du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2024.
- 54) Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2024.

HUIS CLOS

- 55) Personnel communal - Allocation pour exercice d'une fonction supérieure (CATU) - Décision.

Par ordonnance,

Le Directeur général,


D. ROOMAN



Le Bourgmestre,


B. MALEVE

Art. L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (anciennement art.90 de la nouvelle Loi communale) :

Le Conseil communal ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'Assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre de membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.